

**Bulletin
Municipal
SENTHEIM**



**N° 29
1992**

SOMMAIRE

LE MOT DU MAIRE	1
ON N'ARRÊTE PAS LE PROGRÈS	2
FERMETURE DU DÉPÔT DE DÉBLAIS INERTES ET DE CHUTES DE VÉGÉTAUX	3
GRANDS CHANTIERS ET PETITS TRAVAUX 1992	4
LOTISSEMENT "LE SILBACH"	7
LA MAISON DES ŒUVRES DE SENTHEIM	8
LA GYM, L'OUTIL DU MIEUX VIVRE	11
UN PÔLE D'ATTRACTION CULTURELLE : LE CERCLE D'ÉCHECS DE SENTHEIM	12
F.C. SENTHEIM : UNE ANNÉE DE TRANSITION	15
LE POINT DE VUE DE L'ENTRAÎNEUR	17
LES ROSES D'AUTOMNE	18
LES AMIS DU SKAT DE SENTHEIM	19
LE V.T.T. OU L'AVENTURE ENTRE VOSGES ET JURA	20
50 KM/H EN AGGLO... POURQUOI ?	22
ÉTAT CIVIL	23
MODE D'EMPLOI	25
INFORMATIONS PRATIQUES	26



C'est au milieu de la nuit
qu'il est beau de croire à
la lumière.

E. ROSTAND

De l'euphorie à la morosité ...

Le 9 novembre 1989 le monde assistait avec enthousiasme à la chute des premiers morceaux du mur de Berlin.

L'Histoire s'accélérait, la détente entre les deux grands blocs s'amorçait, le spectre d'une troisième guerre mondiale s'éloignait, un immense espoir naissait...

Hélas cette embellie fût de courte durée, les égoïsmes, les nationalismes, les intégrismes de tous bords reprenaient rapidement le dessus. Aujourd'hui, la guerre économique sous des dehors non violents, entraîne avec elle sa kyrielle de conséquences, augmentation constante du chômage, concurrence accrue, bouleversements sociaux...

L'Europe quant à elle tarde à concrétiser une intégration plus poussée et nous arrivons en ordre dispersé dans cette bataille décisive pour notre avenir.

Faut-il pour autant jeter le manche après la cognée ?
Je ne le pense pas car nous disposons d'énormément d'atouts à mettre en jeu, ne les gaspillons pas. Ayons une approche plus pragmatique des choses et surtout retrouvons un peu de l'enthousiasme et de l'espoir de la jeunesse.

Au fond de nous même, nous disposons d'assez d'énergie pour faire renaître cette confiance en l'avenir.

Nous nous croyions au bout de nos possibilités et voilà que des forces neuves peuvent accourir, à nous de les déceler et de les mettre en valeur, c'est cela la vie.

Le Maire
Guy JORDY

ON N'ARRÊTE PAS LE PROGRÈS



Le saviez vous ? Après 1852, le tissage mécanique des Etablissements BIAN était éclairé au gaz. Ce dernier présentait deux avantages par rapport à l'éclairage à l'huile :

- une plus grande clarté
- pas de mauvaises émanations.

Ainsi, dans le procès-verbal de la séance du conseil municipal du 1er août 1852, on peut lire :

" Monsieur BIAN, Fabricant ... Expose son intention de suivre les progrès qu'exige son industrie en établissant hors de son établissement de filature une usine à gaz ; à cet effet, il sollicite l'autorisation de poser les tuyaux en fonte le long de la rue dite Kattenbach à une profondeur d'un mètre pour conduire le gaz du gazomètre dans son usine de tissage mécanique "

La réponse du conseil municipal fut qu'il était "unaniment d'avis de ne pas s'opposer à la pose des tuyaux."

* * * * *

La fée électricité ne fera son apparition qu'au début du vingtième siècle.

En 1909, René BIAN introduisit le courant électrique dans la commune. L'ère des lampes à huile blafardes et des bougies était révolue : le siècle de lumière était né. Pour l'éclairage de ses usines et pour la marche des machines de son entreprise, l'industriel BIAN avait besoin de courant électrique. A cet effet, il s'adressa aux FORCES MOTRICES DU HAUT RHIN à MULHOUSE pour assurer la fourniture de l'énergie. Désirant en même temps, faire bénéficier la commune et ses habitants des bienfaits de l'éclairage électrique, René BIAN en référa au conseil municipal au cours de la séance du 29 mars 1909 et suggéra de passer un contrat avec les M.E. Mülhauser Elektrizitätswerke, en vue de la fourniture de l'électricité à la commune et aux particuliers. Les conditions suivantes étaient incluses dans le contrat :

- 1/ obligation d'accorder au M.E. jusqu'en 1920, le droit exclusif de l'éclairage électrique
- 2/ obligation pour les dix années suivantes de laisser concourir librement les M.E. avec d'autres sociétés
- 3/ obligation de mettre à la disposition des M.E. un terrain de 2 M2 pour la construction d'un transformateur

Le contrat de la commune avec les M.E fut signé le 3 Août 1909.

* * * * *

Quant au réseau d'eau, après d'innombrables débats au Conseil Municipal, il dut attendre le milieu du vingtième siècle pour entrer effectivement en action.

FERMETURE DU DÉPÔT DE DÉBLAIS INERTES ET DE CHUTES DE VÉGÉTAUX



Suite à la notification de Monsieur le Préfet imposant la fermeture du site et de son réaménagement (couverture de terre végétale, plantations éventuelles) la municipalité informe que tous les dépôts sont interdits à partir du 1er février 1993.

En attendant l'établissement d'une déchetterie intercommunale, les mesures suivantes sont prises :

Doublement de la fréquence de ramassage des ordures encombrantes (4 passages, au lieu de 2 par an).

Les avis de passage seront régulièrement transmis à la presse et affichés au tableau d'affichage (place de l'église).

Maintien du ramassage sélectif du papier.

Verre : Nous vous rappelons que le verre est collecté séparément et que deux conteneurs sont à votre disposition (place de l'église et près du cimetière).

Huiles usagées : le conteneur se trouve près du cimetière.

Piles usagées : Deux conteneurs, l'un place de l'église, l'autre près du cimetière.

Un bon conseil : valorisez vos déchets végétaux, en faisant vous même un excellent compost.

Enfin, pour l'élimination de grands volumes de gravats, vous pouvez vous adresser à la mairie qui vous orientera utilement.



GRANDS CHANTIERS ET PETITS TRAVAUX 1992

. Aménagement de la Rue de Soppe Le Haut

Travaux confiés aux entreprises FRITZ GOLLY d'ODEREN,
STE NOUVELLE ELECTRO-EST D'INGERSHEIM, BOHLER-BATTMANN MASEVAUX
Maitrise d'oeuvre : D.D.E. Masevaux
Coût total T.T.C. des travaux : 769.150,- Francs
Subvention départementale : 171.372,- Francs

. Reconstruction du mur du cimetière

Travaux confiés à l'entreprise Michel FINCK de SOPPE LE HAUT
Coût total TTC des travaux : 151.129,- Francs
Subvention départementale : 31.857,- Francs

. Extension conduite d'eau potable, changement de vannes Rue de Soppe le Haut et entretien du réseau

Travaux confiés à l'entreprise BOHLER - BATTMANN et à
FRITZ GOLLY pour le terrassement.
Coût total TTC des travaux : 161.320,- Francs

. Extension du réseau d'éclairage public

Rue du 29 Novembre - Ste Anne - de la Sapinière et
au Lotissement Les Violettes.
Travaux confiés à l'entreprise C.E.T. d'OBERBRUCK
Coût total TTC des travaux : 43.600,- Francs

. Eglise

Remplacement de différentes pièces de l'une des cloches
(mouton bois, battant, belière, baudrier)

Travaux confiés à l'entreprise BODET
Coût total TTC des travaux : 33.300,- Francs

. Mairie

Rénovation réussie de la salle communale réalisée en grande
partie par l'équipe des ouvriers communaux, salle qui
rappelons le est mise gracieusement à la disposition des
associations locales.

Ces investissements sont partiellement financés par les taxes
locales.

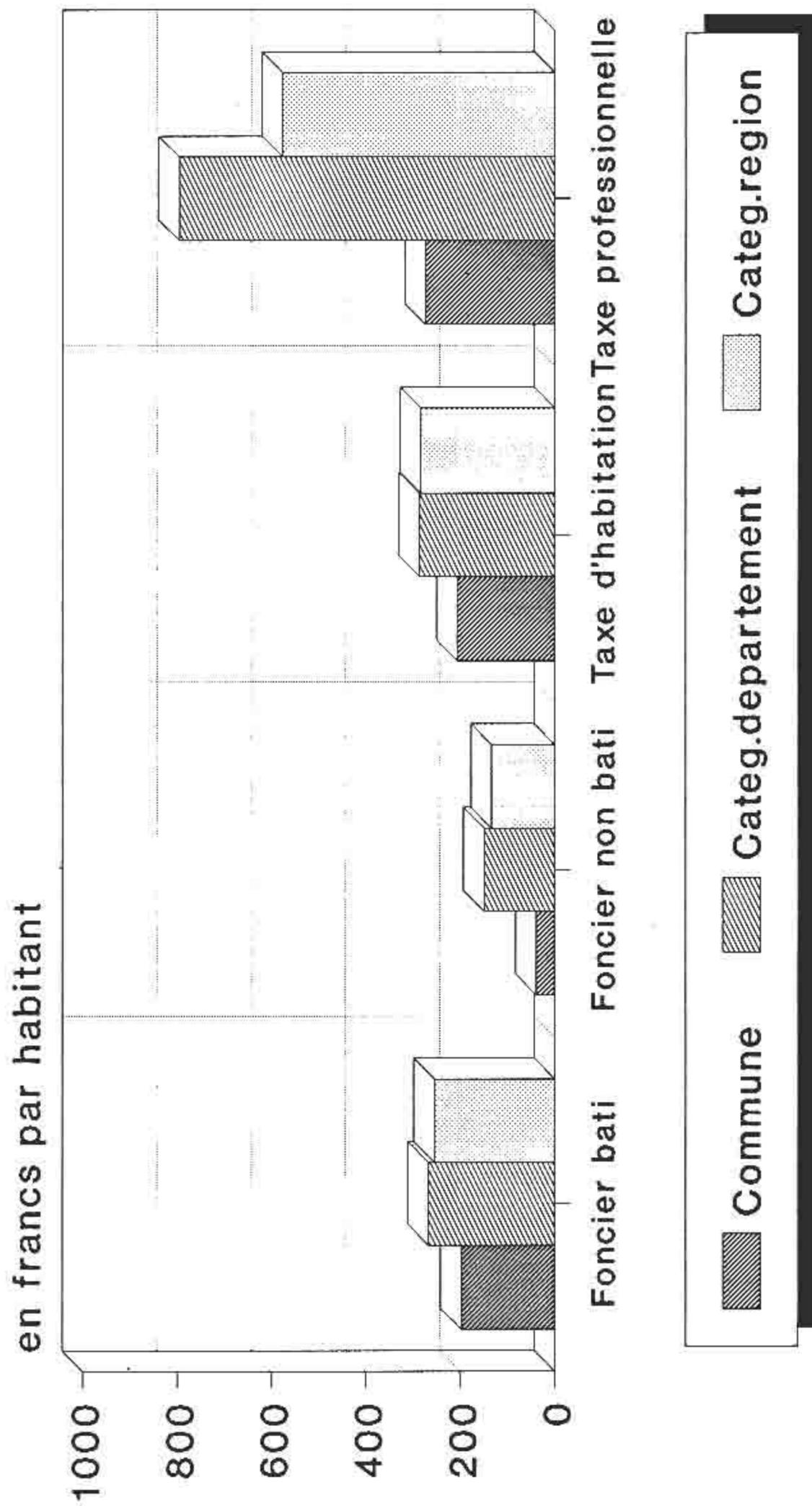
Vous trouverez en page suivante le détail d'imposition rapporté à
l'habitant.

Vous remarquerez que l'imposition de Sentheim est située dans tous
les cas en dessous de la moyenne départementale ou régionale des
communes de même importance. (700 - 2000 habitants).

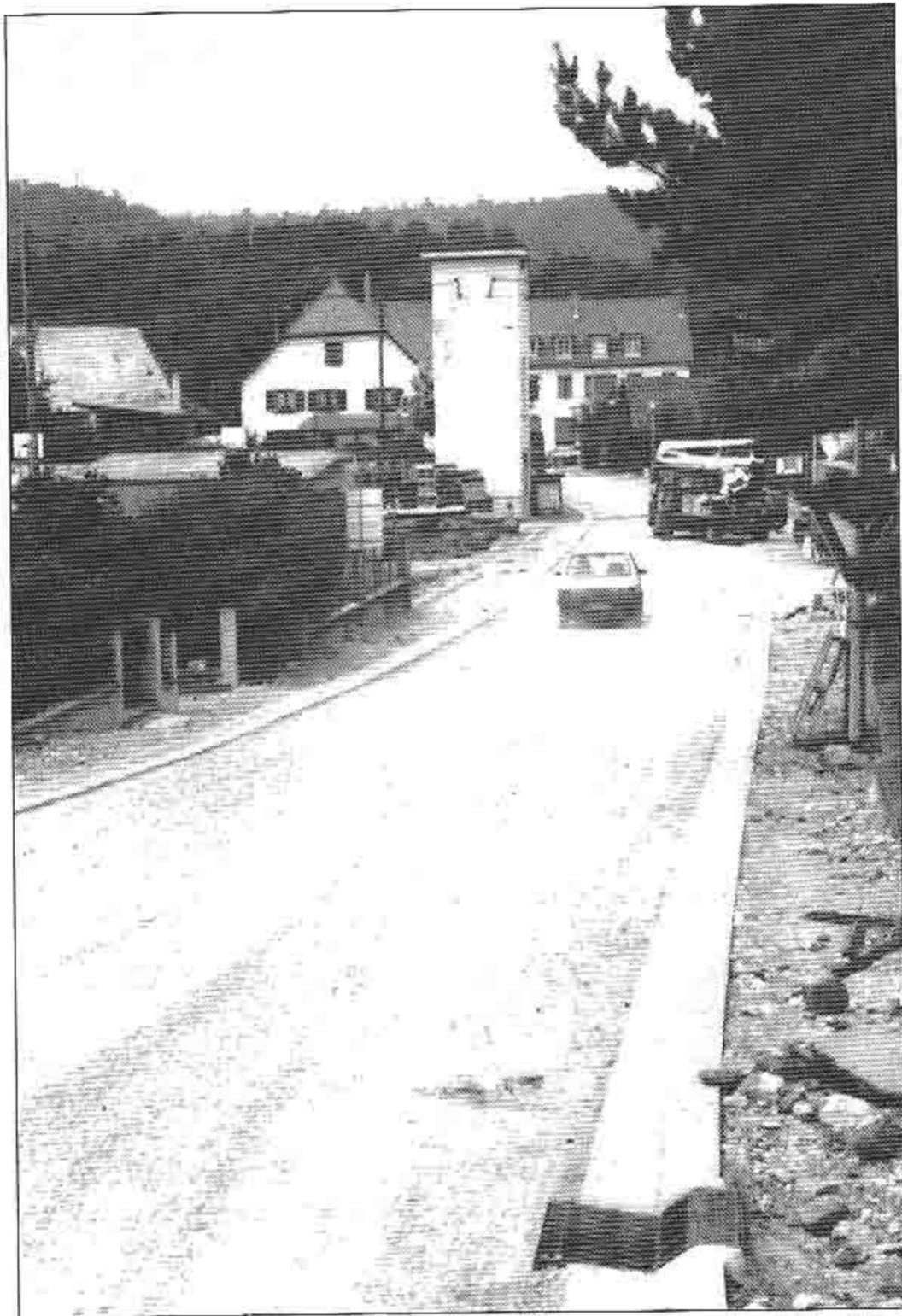
Taxes locales

Montants par habitant

Exercice 1991



communes de 700 à 2000 habitants



LOTISSEMENT "LE SILBACH"

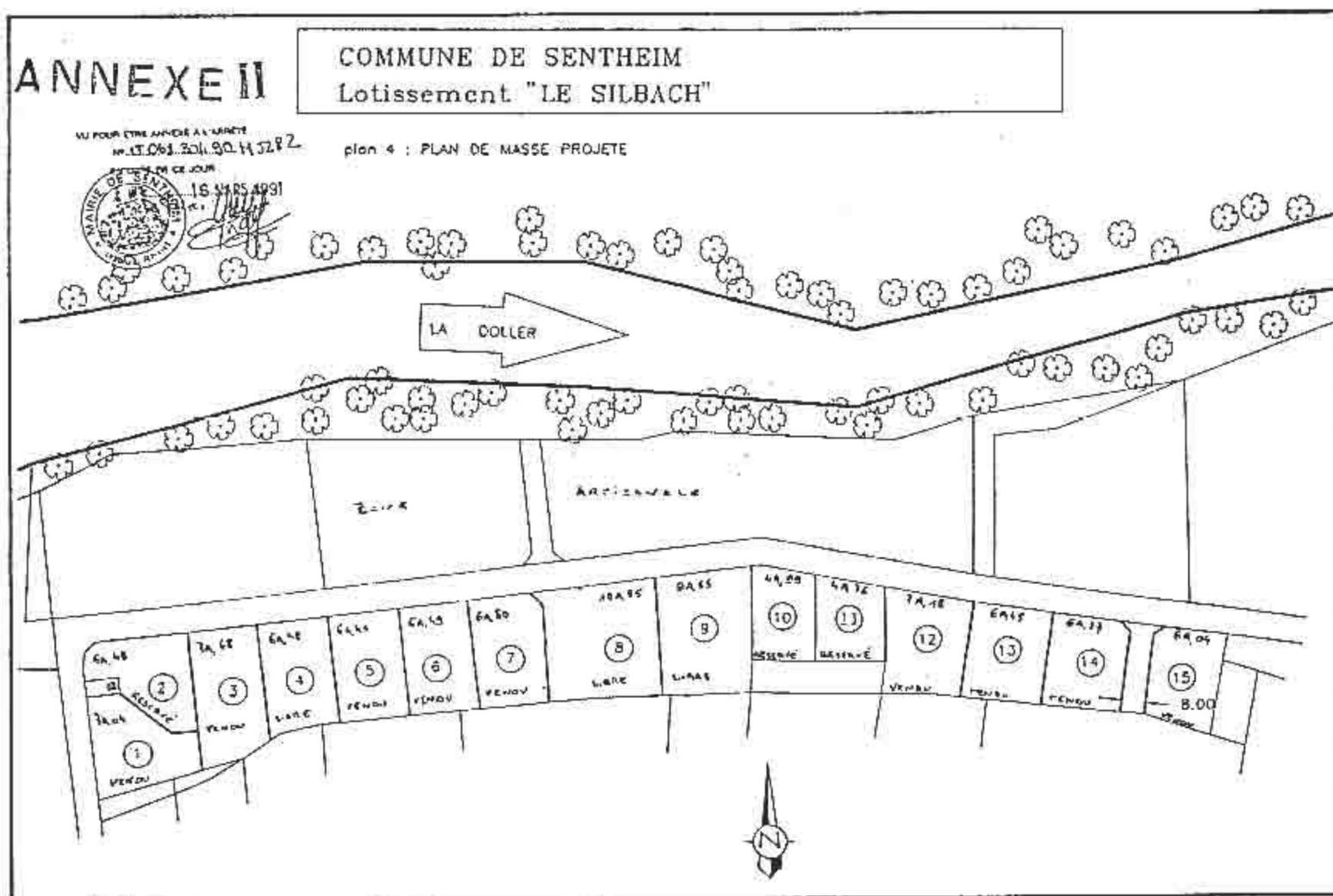
Le lotissement "LE SILBACH" situé côté ouest vers Masevaux est composé de 15 lots entièrement viabilisés, allant d'une superficie de 4 ares 76 ca à 10 ares 95 ca.

Ces parcelles ont été mises en vente en 1991. Deux lots ont été vendus la première année et sept autres dans le courant 1992, une autre devant l'être en janvier 1993.

La Commune ayant réservé deux terrains, trois lots cherchent encore preneur.

Superficies proposées : 6 a 48 ca / 9 a 85 ca et 10 a 95 ca au prix de 18.000,- Francs H.T. l'are.

N'hésitez pas à vous renseigner auprès de la Mairie.



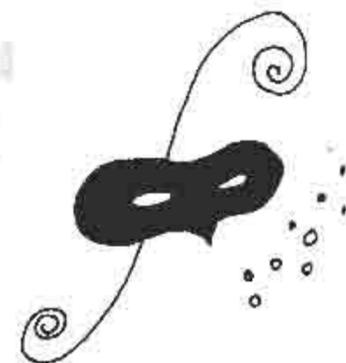
URBANISME 1992

11 Permis de construire une maison d'habitation ont été déposés en mairie.

64 dossiers (certificats d'urbanisme, demande de permis de construire, déclaration de travaux, etc..) ont été traités au cours de l'année.

LA MAISON DES ŒUVRES DE SENTHEIM

LA MAISON POUR TOUS



La maison des oeuvres , ou en abrégé et familièrement l'AMOS, qui ne connaît pas cette maison aux bords du Vieux Chemin (jadis appelé Rue du Sport) ?

La vie de la communauté villageoise gravite autour de cet immeuble construit en 1924.

Espace-enfants y fait sa kermesse,
Les enfants des écoles communales y vont pour leur éducation physique ; leur kermesse annuelle,
Puis, ce sont les escrimeurs qui croisent leurs fleurets et encore les adultes qui font de la gymnastique, même les retraités dynamiques s'y entraînent;

Enfin, de nombreuses soirées s'y organisent, AMOS ou autres sociétés ; Les soirées extraordinaires du SANTA SHOW au programme de la chorale tous les deux ans,
Les Noël's des retraités,
Les ventes expositions du service "bricolage",
Les concours de belote,
Les manifestations des Echecs,
Les fêtes familiales (anniversaires, mariages, noces d'or...)
Les assemblées générales (Crédit Mutuel)
et j'en passe....



SOIREE PAYSANNE A L'AMOS

A un titre ou à un autre, vous avez certainement eu l'occasion d'entrer dans la Maison pour Tous.

Vous êtes-vous jamais posé la question : Qui entretient la maison et le matériel ? Si oui, alors lisez ce qui suit :

LA GESTION DE LA MAISON DES OEUVRES

La maison est gérée par un conseil d'administration élu à l'assemblée générale.

La propriété d'un tel édifice exige de grands investissements financiers et des frais d'entretien importants.

Les ressources pour faire face à la masse des dépenses qui déferlent chaque année se limitent à un critère restreint, qui se compose des cotisations des membres, des locations de salles, des bénéfices de soirées et de dons.

IMPORTANT : La maison ne grève pas les deniers publics et par là même, elle n'affecte pas les impôts locaux.

IMPORTANTES TRAVAUX AU COURS DES DIX DERNIERES ANNEES

La somme des travaux effectués dans la dernière décennie est assez impressionnante. Voici brièvement un récapitulatif des travaux et des acquisitions réalisés de 1981 à 1991.

1981 : Divers travaux sont entrepris : remplacements portes et fenêtres, confection de rideaux, révision de l'installation de chauffage. L'AMOS a contracté un emprunt de 25.000,- francs cautionnée par les membres du comité. Suivent de grosses réparations des circuits électriques, l'achat d'un lave-vaisselle et d'un bac de plonge pour la cuisine.

1983 : Crépissage et peinture de la petite salle, installation d'un chauffe-eau, remplacement de fenêtre à l'arrière de la scène, achat et plantation de sapins pour le pourtour de la propriété, achat également d'un compteur à mazout.

1984 : Isolation des plafonds par laine de verre (8.000,- Francs)
Rénovation de la grande salle (40.000,- Francs)

1985 : Dépenses budgétaires totales 71.953,95 Francs dont 35.858,30 Francs pour construction, 5.686,- Francs de mazout, 2.526,- Francs d'impôts.

1986 : Construction annexe pour loger le matériel

1987 : Pas de gros investissements, uniquement des travaux d'entretien, achat d'une tondeuse à gazon.

1988 : Rénovation de la petite salle

1989 : Achat matériel de cuisine, continuation des travaux d'entretien, meilleur éclairage de la salle, réfection façade EST de l'immeuble, mise en place de rideaux coupe-feu 17.000,- Francs, pose de vitres isolantes 5.621,- Francs, mise en conformité d'un tableau électrique 15.000,- Francs.

1990 : Réfection complète de la cuisine

1991 : Ravalement façade (fin des travaux).

1992 : Achat nouveau lave-vaisselle, réfection de la pièce où se trouve le lave-vaisselle, réalisation du carrelage dans les toilettes.

LES BENEVOLES SONT RARES - APPEL AUX VOLONTAIRES

Pour réaliser ces prodiges avec les moyens du bord et comme arme, la foi dans le travail, il faut une équipe dynamique de bénévoles qui oeuvrent au sein de l'association.

Les rangs des bénévoles se rétrécissent - C'EST LA PENURIE - Les volontaires se font de plus en plus rares !

Le Comité vieillit : Heureusement, il y a encore des retraités bénévoles. Il faudra coûte que coûte rajeunir le Comité. Il se trouve certainement au village des personnes compétentes pour donner leur appui à l'équipe courageuse en place.

Nous savons que le bénévolat implique toutes sortes de contraintes : disponibilité, dévouement, travail, courage, esprit associatif.

Pour que la Maison puisse continuer à assumer son rôle, il faut encourager ceux qui se donnent et se dévouent pour un idéal et les inciter à persévérer dans leur effort en faveur de la communauté. De nouvelles recrues doivent épauler les anciens pour que l'AMOS garde sa jeunesse, son dynamisme, son caractère associatif, accueillant et convivial et reste un outil de travail et un facteur de progrès social pour tous !

H.F.



GYM Plaisir

GYM Sourire

GYM Bien-Etre

LA GYM, L'OUTIL DU MIEUX VIVRE

C'est cette plénitude que nous vous proposons d'acquérir par la pratique d'une gymnastique souriante et dynamique.

Une gymnastique adaptée aux possibilités de chacun par la mise en oeuvre d'exercices variés, tant individuels que collectifs.

L'ambiance harmonieuse et détendue crée au sein du groupe une atmosphère de saine émulation, mais sans esprit de compétition.

De tout cela plus de quarante membres inscrits à ce jour à Sentheim peuvent en témoigner.

Tous les jeudis : groupe "gym plaisir"
* 13 h 30 - 14 h 30

groupe "retraités dynamiques"
* 14 h 45 - 15 h 45

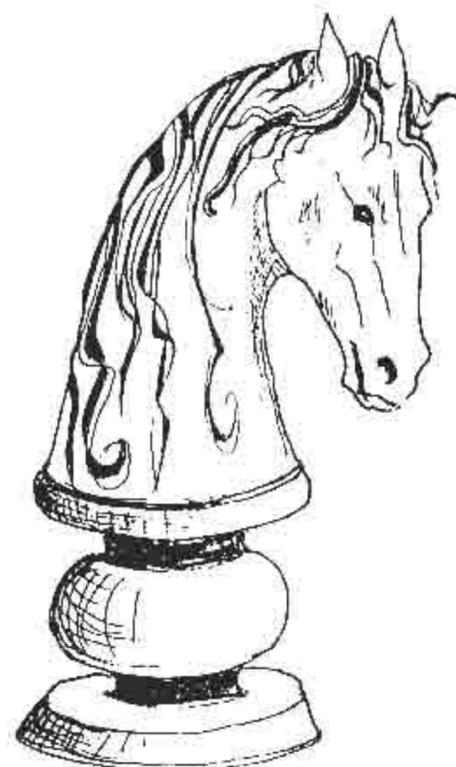
A la salle AMOS de Sentheim.

Pour commencer ou en savoir plus, contacter moi.

L'animatrice F.F.E.P.M.M.
Fédération Française pour l'Entraînement
Physique dans le Monde Moderne.

Doris MOLLET

UN PÔLE D'ATTRACTION CULTURELLE : LE CERCLE D'ÉCHECS DE SENTHEIM



Le jeu d'échecs est une composante à part entière de la vie sportive, éducative, sociale et culturelle. Ses structures sont similaires à celles des autres sports. Plus de neuf millions de français savent jouer aux échecs, mais seuls 27 500 sont licenciés à la F.F.E. Si la ligue d'Alsace compte actuellement 2 100 adhérents, le cercle de Sentheim compte 21 licenciés qui jouent régulièrement dans les compétitions organisées par la Fédération, la Ligue ou d'autres cercles.

A l'école des échecs dirigée par Monsieur Aloyse HIRTH, une multitude de jeunes s'initient et s'entraînent aux échiquiers.

La saison 1991 / 1992 fut fructueuse et connut une activité dense. L'équipe fanion évoluant en division nationale IV, s'est maintenue parmi l'élite malgré un affaiblissement des effectifs à la suite du départ de Gilles SAX pour Mulhouse et l'indisponibilité temporaire de Slobodan MILUTINOVIC.

Le palmarès comporte entre autres, des victoires contre Wintzenheim, Schirmeck et Munster.

L'équipe de 4 jouant en championnat départemental s'est classée première de son groupe et est restée invaincue. Le titre officieux de champion du Haut-Rhin lui a été décerné par le directeur de tournoi, Monsieur Burckhardt.

Le cercle a organisé la 13ème Coupe de Pâques de SENTHEIM le vendredi saint, 17 avril 1992. Comme tous les ans, il y eut grande affluence (92 joueurs). Le Belfortain HERB enleva le tournoi devant le postier strasbourgeois COLMARD et le mulhousien MADENSPACHER. Le jeune belfortain BAUER gagna le tournoi des jeunes de moins de 15 ans.

Bernard ROTH enleva la 27ème coupe de la vallée de la Doller, en ayant eu raison de Georges ZAMBRZYCKI. Tous deux avaient déjà gagné, chacun sept fois, la coupe. En demi-finale, ZAMBRZYCKI avait éliminé contre toute attente, le favori Gilles SAX. Bernard ROTH était plus fort que le jeune espoir, Nicolas LHOMME.

Le 24 avril 1992, à la fin du match de coupe, le président Monsieur Aloyse HIRTH remet le trophée au vainqueur Bernard ROTH. L'ambiance de fête fut complète. On fêta le maintien de l'équipe de 4 et le 70ème anniversaire du vice-président et secrétaire, Monsieur Henry FLORY.

Le comité en place pour gérer le cercle est le suivant :

Président :	Aloyse HIRTH
Vice-Président et Secrétaire :	Henry FLORY
Secrétaire-Adjoint :	Marc MEYER
Trésorier :	Gérard HIRTH
Trésorier-Adjoint :	Georges ZAMBRZYCKI
Directeur de tournois :	Bernard ROTH
Assesseurs :	Thierry JENN et Philippe JOB
Président d'honneur :	Jean EMBERGER, ancien champion de France par correspondance.

Les séances d'entraînement ont repris le 1er octobre 1992 et ont lieu tous les premiers et troisièmes vendredis du mois, à 20 heures, à la salle communale de SENTHEIM, à l'intention des joueurs disposés à venir s'entraîner, adultes et jeunes.

L'Assemblée générale de la saison 1991 / 1992 a eu lieu le vendredi 25 septembre 1992 à 20 heures 30 Mn, à la salle communale.

ECOLE D'ECHECS

Les cours ont lieu tous les vendredis de l'année scolaire. Pour l'inscription, s'adresser au président, Monsieur Aloyse HIRTH.

Pendant les grandes vacances, une animation été avait été organisée pour les jeunes de 6 à 18 ans. La participation à cette animation fut satisfaisante. Les animateurs en furent MM. Aloyse HIRTH et Yvon TSCHAEN.

JOURNEE D'ECHECS DE L'ECOLE MIXTE

Sur proposition du directeur d'école, Monsieur Bernard HIRTH, le cercle de Sentheim avait organisé, samedi 27 juin 1992, un tournoi blitz pour tous les élèves des cours moyens I et II. Les jeunes, Brice OSTMANN et Mélanie FLUHR, se classèrent premiers ex-aequo après un parcours sans faute. Mais, il fallut un vainqueur : Brice OSTMANN l'emporta sur Mélanie FLUHR lors du match de départage. 3èmes ex-aequo : Arnaud REINHOLZ et Guillaume SEHER, etc...

SIMULTANEE A LA PRISON DE MULHOUSE

Le jeune Yvon TSCHAEN joua une simultanée le 1er juillet 1992 à la prison de Mulhouse contre 15 détenus. Il réussit 11 gains, 1 nul et s'inclina 3 fois.

RECRUTEMENT

Le cercle d'échecs de SENTHEIM, seul cercle de la vallée de la Doller, serait heureux d'accueillir quelques uns des nombreux joueurs d'échecs, domiciliés dans la région. Adultes et jeunes sont les bienvenus.

H.F.

F.C. SENTHEIM : UNE ANNÉE DE TRANSITION



Pour la saison 1991/1992, même si secrètement l'ambition était de jouer le titre, l'objectif du club n'était pas la remontée directe.

En effet, cette saison ne devait être qu'une saison de transition car l'équipe fanion avait sensiblement changé de visage :

Intégration de cinq nouveaux joueurs : Christophe et Daniel DANTUNG, GISSY, MOSCA et ANIDO,

Changement à différents postes-clés (par exemple : BAUR / LIBERO)
Remplacement de joueurs blessés ;

Apport d'un manager en la personne de Serge REALINI. Cette collaboration ne peut être qu'enrichissante pour le club et elle va sûrement porter des fruits.

Le nombre des licenciés était de 118, dont 44 seniors et vétérans, 60 jeunes et 12 membres du comité - non joueurs.

L'équipe première s'est classée à une modeste 6ème place avec un total de 24 points et un goal-average de 38 à 30.

L'équipe seconde quant à elle, décrocha le titre de son groupe avec un total de 38 points et un goal-average impressionnant de 114 à 34.

En Coupe d'Alsace, pas de chance à Merxheim qui sort Sentheim au premier tour.

En Coupe du Crédit Mutuel, le FCS a passé sans encombre (Schweighouse et Oderen) pour être éliminé à HIRTZFELDEN.

Trois équipes de seniors étaient engagées en championnat. Les jeunes participèrent dans leurs catégories respectives au championnat sous la dénomination ENTENTE DE LA BASSE DOLLER aux côtés de leurs camarades de LAUW, GUEWENHEIM et BURNHAUPT LE HAUT.

Tous les joueurs ont passé la visite médicale aux bons soins du Dr Gérard MOLLET, que nous remercions vivement de son excellent concours.

Plusieurs nouveaux joueurs ont été recrutés dans l'inter-saison : Fabien BORGHI, Yves BRENDLE et Sylvain BONGUR, tous les trois d'ASPACH LE BAS, ainsi que les non-mutés WINTENGERGER (gardien de but) et S. BORGHI.

Le club a mis en route une action PANNEAUX PUBLICITAIRES. Le début de cette action est en cours. Plusieurs demandes sont en instance et devraient se concrétiser dans un proche avenir.

En effet, les essais d'organisation de bals sous chapiteau ou salle polyvalente ont été infructueux. Le club est obligé de rechercher d'autres sources financières. D'où l'engagement de l'action PANNEAUX PUBLICITAIRES.

Le comité qui gère le club est le suivant :

Président : Robert HIRTH

Vice-Président et Trésorier : Jean-Jacques WALGENWITZ

Secrétaire : Henry FLORY

Secrétaire Adjoint : Bernard HIRTH

Trésorier Adjoint : Serge JAECK

Président des Jeunes : Werner REINHOLZ

Dirigeants EQUIPE 1 : SCHMITLIN / MURA

Dirigeants EQUIPE 2 : MONPONT / KECK / WALGENWITZ

Dirigeants EQUIPE 3 : HIRTH / DANGEL / EIGENMANN

Responsable TERRAINS : HIRTH / DANGEL / DANTUNG

Responsable travaux : JENN / HATTENBERGER / REINHOLZ

Responsables Club House : HIRTH / DANGEL / DANTUNG

Commission des fêtes : HIRTH / WALGENWITZ / SCHMITLIN / REALINI

Responsable matériel : REINHOLZ / REALINI

Arbitres pour les équipes de réserves : HIRTH / JENN / MONPOINT.

Responsable Casse-Croûtes : Nicole DANTUNG

Entraîneurs : BRAND Gérald

Manager général : REALINI Serge

Assesseurs : AEBY / HATTENBERGER / KREBS.

Le FC SENTHEIM remercie la municipalité de Sentheim pour son excellent concours et son aide efficace, les commerçants, artisans et particuliers qui soutiennent d'une manière ou d'une autre le club.

Toute notre reconnaissance à tous les dirigeants, entraîneurs, managers, accompagnateurs et joueurs qui se sont dépensés au cours de la saison sur le terrain ou hors du terrain.

UN SEUL SOUHAIT POUR LA SAISON 1992 / 1993 : que l'équipe première remonte en DIVISION I.

C'est possible ! Pourquoi pas ?

Henry FLORY.



LE POINT DE VUE DE L'ENTRAÎNEUR



Aux termes d'une saison, que l'entraîneur Gérard BRAND qualifie de mi-figue mi raisin par rapport aux résultats obtenus, mais dont le bilan lui semble tout de même positif, le remplit d'espoir pour l'avenir. Avenir qu'il assumera pour la 4ème année consécutive grâce à la confiance qui lui a été accordée par le président et son comité.

Fidèle à ses principes, l'entraîneur tâchera de faire le maximum, afin que le FC SENTHEIM gravisse à nouveau l'échelon supérieur. Voici le bilan pour la saison 1991/1992 : l'entraîneur a dirigé 65 séances d'entraînement pour 41 joueurs au total en raison de deux heures par séance qui devrait l'amener à 5330 heures de présence, mais on arrive à peine à 1666 heures, ce qui n'est même pas le tiers.

Il faut impérativement améliorer cette moyenne si nous voulons la placer au niveau de nos ambitions.

La structure des séances est toujours la même : exercices, situations réelles de jeux, jeux à thème, avec recherche d'objectifs qu'il s'efforcera de diversifier afin que les joueurs prennent plaisir en travaillant.

Les projets : Constituer un groupe opérationnel d'environ 18 joueurs et y cultiver l'esprit de compétition car plus que dans le passé, la concurrence sera forte mais cela doit créer une véritable émulation. L'entraîneur sera fidèle à ses convictions, pas de favoritisme, pas de pression pour composer l'équipe.

Les meilleurs du groupe opérationnel joueront et les autres doivent rester en alerte pour pallier à tout moment aux baisses de régime ou au manque de performance des titulaires.

L'entraîneur demande la plus grande disponibilité aux joueurs, tant physique (présence aux entraînements, éviter de prendre les congés pendant le championnat) que morale (self contrôle pour éviter les cartons).

Aucun détail ne devra être négligé. Si l'état d'esprit du groupe est bon, on peut sans crainte atteindre l'objectif que tout le monde espère.

G.B.

L'ECOLE DE FOOTBALL

Tous les mercredis après-midis fonctionne une école de football, animée par Werner REINHOLZ - Tél : 89 82 58 02

Régulièrement, 25 petits (7 à 10 ans) garçons et filles viennent s'initier.

La formation a pour but de les habituer aux techniques et au jeu d'équipe de leur sport favori : le football.

L'objectif est d'alimenter les bonnes équipes de notre ENTENTE DE LA BASSE DOLLER.

W.R.

LES ROSES D'AUTOMNE



Le Club des Roses d'Automne, toujours soucieux de combler le sentiment de vide des retraités, se réunit tous les lundis après-midi pour bricoler pour certains, pour d'autres, briser la solitude et l'ennui ou l'isolement tout court.

Le premier lundi du mois se voit plus récréatif pour nos aînés de Sentheim et environs. En jouant aux cartes, au scrabble, au loto et à d'autres jeux, ils tiennent en éveil leur matière grise ! Les séances se terminent toujours dans une bonne ambiance autour d'un gâteau confectionné par des bénévoles, spécialistes en la matière.

Pour réussir les meilleures chances d'une retraite heureuse et éviter une cassure marquée par le repli sur soi-même, nous proposons de temps à autre à nos retraités, des sorties d'un jour ou plus.

Un autre remède à cet état de fait consiste à se dépenser physiquement car la restriction des mouvements conduit inexorablement et progressivement au vieillissement. Madame MOLLET évoquera amplement cette activité des retraités.

Depuis janvier 1992, nos membres bénéficient de l'Ecocarte "E" qui, sur le plan national leur donne droit à 5 - 10 ou 20 % de réduction dans les magasins affiliés au réseau "ECOCARTE". Plusieurs commerçants de Masevaux, que ce soit en confection, souvenirs, librairie, tissus ou autres, ainsi que la boucherie de Sentheim en font partie. Nous les remercions pour leur collaboration.

Les malades ne sont pas oubliés et sont régulièrement visités, soit à l'hôpital ou à leur domicile.

Le NETTOYAGE de l'église est aussi pris en charge par quelques membres à peu près encore valides ! (par la force des choses), mais nos 70 berges commencent à peser lourdement sur nos épaules. A notre avis, une église propre fait partie de notre environnement et donne une image favorable à tout utilisateur et visiteur de notre village. Nous lançons un S.O.S. à toutes les jeunes femmes et jeunes filles pour nous relayer ; nous sommes prêtes à garder leurs enfants pendant leur absence : (environ 2 h par mois pour une équipe de 4 à 5 personnes). Merci d'avance.

Veillez donc nous rejoindre sans tarder avec de nouvelles idées, des suggestions, car il faut penser à la relève.

H.K.



LES AMIS DU SKAT DE SENTHEIM

Le SKAT, jeu de cartes surtout répandu en Alsace, fait partie de jeux de l'esprit et a droit de cité aux Championnats mondiaux de Cannes, où il côtoie le bridge, la belote, le tarot, les échecs, le scrabble et j'en passe...

Le Club de Sentheim, association constituée inscrite au Tribunal d'Instance de THANN, développe une activité suivie et prend part aux tournois organisés par des clubs amis (pas nécessairement des clubs de skat) :

Habsheim (société de gymnastique)
Hochstatt (association culturelle)
Jungholtz (UNC)
Mollau (société de gymnastique)
Etoile Mulhouse (omnisports)
Ranspach (camping).

Pour leur part, les Amis du Skat de Sentheim organisent au cours de l'année, cinq tournois, dont voici le calendrier pour la saison 1992 / 1993 :

SAMEDI 21 NOVEMBRE 1992
SAMEDI 26 DECEMBRE 1992 (St Etienne)
DIMANCHE 17 JANVIER 1993
SAMEDI 6 MARS 1993
LUNDI 14 AVRIL 1993 (lundi de Pâques).

Les joueurs de skat de Sentheim et de toute la région sont invités à passer quelques bonnes heures de détente lors des tournois à Sentheim.

H.F.

LE V.T.T. OU L'AVENTURE ENTRE VOSGES ET JURA



Les premiers tours de roues du "Mountain Bike" sur le sol européen il y a environ quinze ans ne passionnèrent que très peu de cyclistes.

Ce qui à cette époque semblait être une nouvelle folie de mode sortie tout droit du "stock américain" séduira pourtant les plus traditionalistes chevaliers de la petite reine. Force est de croire que ce retour aux sources du vélo a relancé cette discipline.

En effet, quel sportif (ou non sportif) ne rêve-t-il pas un jour de battre la campagne sous des aspects tout à fait inhabituels.

Notre région est sillonnée d'un réseau de pistes et chemins de toutes déclivités. Sur ces espaces, les compétiteurs ou certains "bikers" de l'extrême rechercheront l'enfer du décor et feront décoller leurs machines. Le promeneur la fera rouler tout simplement lors d'une ballade en famille dans le cadre du vélo loisir.

Quelquefois lors d'une compétition, tout ce monde pourra se retrouver sur un même parcours ou chacun ira à son allure et passera la journée dans une ambiance conviviale.

Sous l'impulsion du SIVOM et en concertation avec l'ONF, le Club Vosgien, les chasseurs, les communes, le Parc Naturel Régional des Ballons des Vosges, des itinéraires et circuits VTT ont été étudiés et proposés dans la vallée de la Doller.

Quatre circuits pourront ainsi être fléchés et empruntés au départ de Sentheim.

Les premiers tracés ont été définis sur les cartes et seront balisés courant 1993 selon la méthode "Ballon des Vosges" avec sobriété afin de ne pas créer des surmarquages superficiels.

Ces itinéraires tiennent compte des remarques et observations formulées par l'ONF et ne s'inscrivent que dans les secteurs autorisés. Des développements pourront ultérieurement être réalisés et des circuits ont été prévus dans la Haute Vallée.

EN JUILLET LE CHAMPIONNAT D'ALSACE V.T.T. A SENTHEIM

Cette manifestation inédite aura la forme

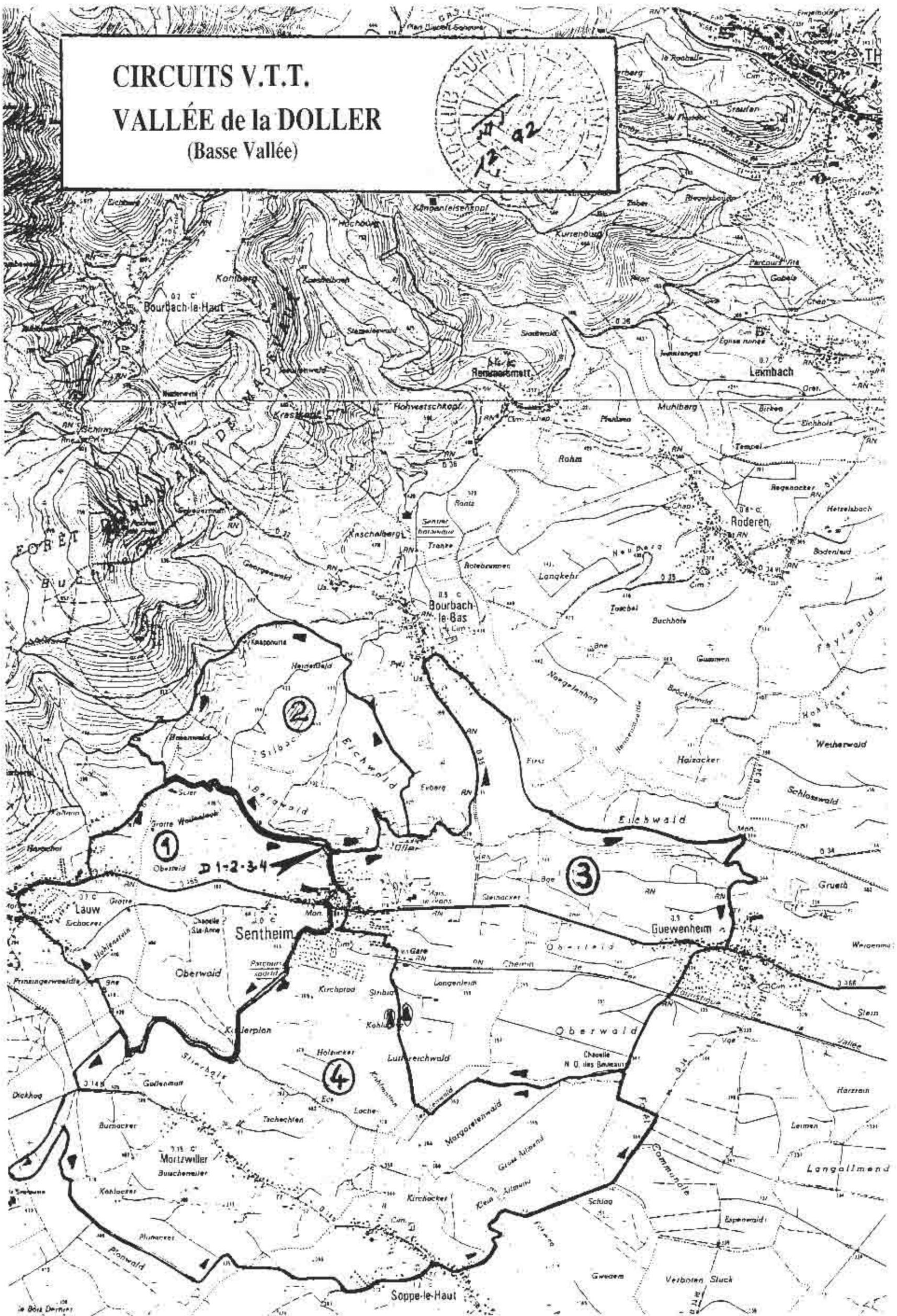
1/ d'un circuit populaire le matin, ouvert à tous

2/ d'une compétition l'après-midi

Elle sera organisée par le Vélo-Club Sundgauvia d'Altkirch.

Jean-Marc JENN

CIRCUITS V.T.T. VALLÉE de la DOLLER (Basse Vallée)



- ① Circuit du Calcaire
- ② Circuit du Silbach
- ③ Circuit Basse Doller
- ④ Tour du Haut Vallon du Soutzbach
- ⑤ Circuit du Bruckenwald

- Vert → Parcours facile (Promenade)
- Bleu → Parcours assez facile (Randonnée tout public)
- Rouge → Parcours moyennement difficile (Randonnée sportive)
- Noir → Parcours difficile
- Liaison

50 KM/H EN AGGLO... POURQUOI ?



Toutes les expériences faites et les dispositions prises à l'étranger dans le sens d'une réduction de la vitesse à 50 km/h en ville ont montré immédiatement une diminution notable du nombre d'accidents, du nombre des victimes, ainsi qu'une amélioration sensible de la fluidité du trafic.

A l'inverse, le relèvement des vitesses de circulation sur le réseau autoroutier Inter-Etats aux USA a montré aussitôt une augmentation du nombre des accidents et des victimes.

Aujourd'hui, personne ne peut plus sérieusement soutenir que la vitesse n'est pas le premier facteur d'accidents.

En France, les 3/4 des accidents corporels se produisent en agglomération, faisant environ 1/3 des tués et 2/3 des blessés graves. Chaque année, sur les

4 000 tués dénombrés en milieu urbain, 1 000 d'entre eux sont des piétons et 1 000 autres, usagers des deux-roues.

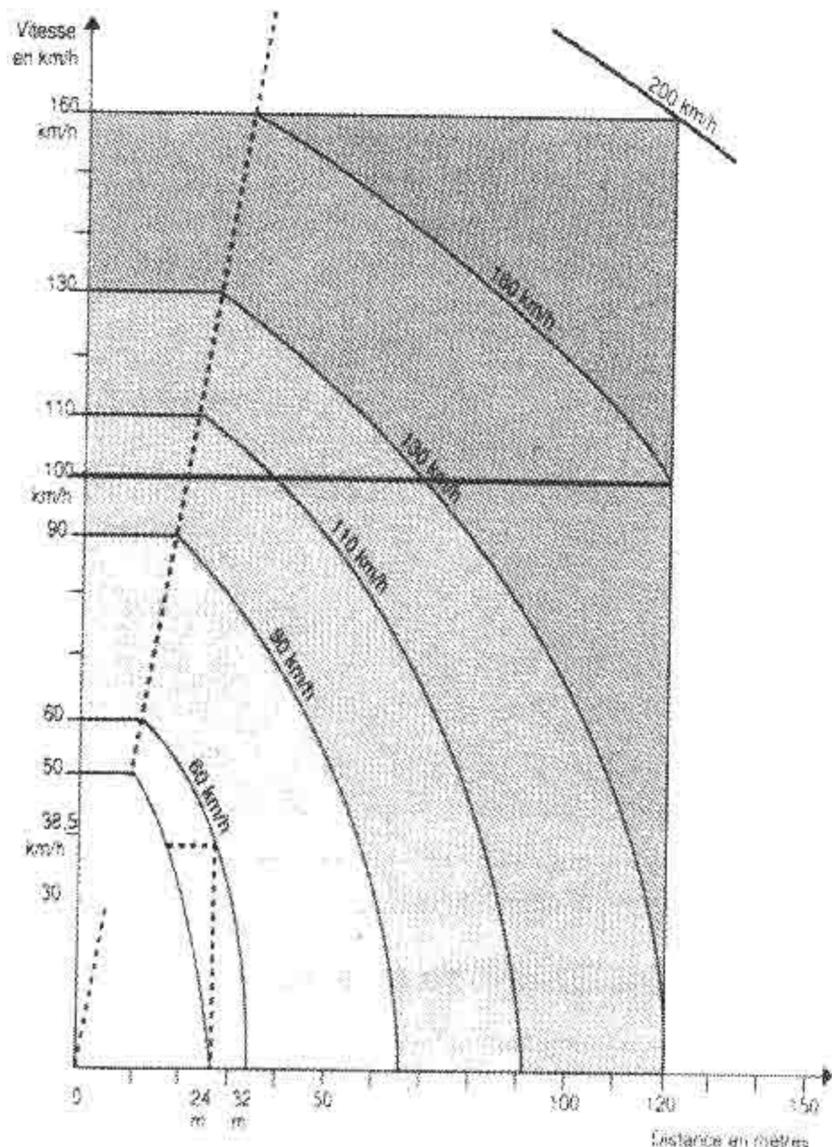
Baisser de 10 km/h la vitesse en ville, c'est :

- gagner 25 % sur la distance d'arrêt (voir graphique) et c'est, surtout, épargner quelque 400 vies humaines dont 1/3 environ de jeunes de moins de 25 ans.
- diminuer de 30 % l'énergie du choc, ce qui diminue de moitié le risque d'être grièvement blessé pour les piétons et les deux-roues, qui représentaient respectivement en France 7 220 et 10 604 personnes pour le milieu urbain en 1989.

Depuis le 1^{er} décembre 1990, la règle de droit commun est le 50 km/h.

Il convient toutefois de distinguer dans les agglomérations trois types de voies :

- celles où l'on recherche un équilibre entre l'écoulement du trafic et la vie locale : le 50 km/h y est adapté.
- celles où l'on privilégie la vie locale (aires piétonnes par exemple) et qui peuvent être limitées à 30 km/h.
- celles où la fonction trafic est prépondérante. Il s'agit d'artères importantes ou de certaines entrées d'agglomérations pouvant justifier d'une limitation à 70 km/h. Sur ces voies, la présence des piétons et des cyclistes est faible, le stationnement et les accès riverains sont limités.



SOURCE : OBSERVATOIRE RÉGIONAL DE LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE DE LORRAINE

FREINAGE D'URGENCE

Evolution de la vitesse en fonction de la distance parcourue

Que montre ce graphique ?

EN VILLE

- 1) - à 50 km/h, il faut 24 mètres pour s'arrêter.
- à 60 km/h, il faut 32 mètres pour s'arrêter.
- 2) - Si un piéton imprudent surgit à 24 mètres devant un véhicule lancé, quelle sera la vitesse au point de rencontre ?
- à 50 km/h : le véhicule peut encore s'arrêter à temps.
- à 60 km/h : le véhicule ne peut pas s'arrêter à temps : malgré un freinage d'urgence, il heurtera le piéton à 38,5 km/h !
Ce dernier a peu de chances de s'en sortir indemne.

SUR AUTOROUTE

- à 130 km/h, il faut 120 mètres pour s'arrêter.
- à 160 km/h, il faudrait 172 mètres pour s'arrêter.
- à 200 km/h, il faudrait 262 mètres pour s'arrêter !

On voit donc bien qu'en cas de freinage d'urgence, un obstacle situé à 120 mètres devant un véhicule lancé à 130 km/h pourra être évité.

A 160 km/h, cet obstacle sera percuté à 100 km/h.
A 200 km/h, cet obstacle sera percuté à 160 km/h.

Temps de réaction : 3/4 secondes

Freinage fort : décélération 7 ms².

ÉTAT CIVIL

NOS JOIES

NAISSANCES

Nicolas de Agnès et Robert MAHLER
est né à Thann le 1^{er} Février 1992.

Alan de Sylvie et Charles RITZINGER
est né à Mulhouse le 3 Février 1992.

Adeline de Joëlle et Jean-Marie BISSLER
est née à Mulhouse le 3 Février 1992.

Magdalena de Nathalie LECOCQ et Eric MICHEL
est née à Thann le 4 Février 1992.

Julien de Sabine et Jean-Jacques ILTIS
est né à Mulhouse le 7 Février 1992.

Klara de Martine et Marc SCHMITT
est née à Thann le 28 Avril 1992.

Charlotte Hélène Marine de Sandrine et Jérôme LOUE
est née à Nancy le 16 Mai 1992.

Diane Cécile Marie de Geneviève et Jean-Claude ALTENBACH
est née à Mulhouse le 1^{er} Juillet 1992.

Jonathan Florian de Myriam QUERRY et Alain BIRGER
est né à Thann le 29 juillet 1992.

Lisa de Corinne et Jürgen GRAMELSPACHER
est née à Guebwiller le 13 Octobre 1992.

Maxime François de Marie-Paule et Patrick LEHMANN
est né à Mulhouse le 24 Novembre 1992.

Raphaël Patrick Philippe de Patrick et Sonia JAECK
est né à Mulhouse le 20 Décembre 1992.

MARIAGES

Christine BOULITEAU et Luc BAUMANN
le 25 Janvier 1992,
installés à LA FERRE (Aisne).

Yvette GREDER et Roland STARCK
le 2 Mai 1992,
installés à SENTHEIM (Haut-Rhin).

Muriel MAHLER et Jean-Pierre PFAUWADEL
le 4 Juillet 1992,
installés à BISCHHEIM (Bas-Rhin).

Corine REGIS et José NOURRY
le 8 Août 1992,
installés à SENTHEIM (Haut-Rhin).





NOS PEINES

DECES

- Le 17 Janvier 1992 Catherine REITER épouse MAHLER
(24.08.1931)
- Le 02 Février 1992 Rosalie Joséphine CROLOTTE Vve MAGRON
(22.07.1902)
- Le 11 Février 1992 Louis LIEBENGUTH
(4.07.1920)
- Le 25 Février 1992 Amélie DAEGELEN Vve ROTH
(27.06.1908)
- Le 23 Avril 1992 André Eugène ADAM
(7.10.1927)
- Le 16 juin 1992 Vincent ALABAN
(17.03.1922)
- Le 01 Juillet 1992 Mathilde Joséphine POLO Vve BALDINI
(15.05.1898)
- Le 02 Novembre 1992 Jean-Jacques WILHELM
(19.08.1955)

MODE D'EMPLOI

Pour toute demande de :	S'adresser à :	Pièces à fournir :
Extrait d'acte de naissance	Mairie du lieu de naissance	enveloppe timbrée indication date de naissance
Extrait de mariage	Mairie du lieu de mariage	enveloppe timbrée indication date mariage
Extrait de décès	Mairie du lieu de décès	enveloppe timbrée indication date décès
Fiche d'état civil individuelle ou familiale	Mairie	Livret de famille ou extrait naissance Production de la C.I.
Autorisation de sortie du territoire français pour mineurs de nat. française	Mairie ou commissariat de police	Carte d'identité du mineur.
Copie conforme	Mairie	Original + Copie
Certificat de vaccination	Mairie	Certificat de vaccination (original) ou carnet de santé
Carte Nationale d'Identité	Mairie ou Commissariat Police Renouvellement : Première :	2 photos identité récentes 1 timbre fiscal à 150,- Francs Carte d'identité périmée 2 photos identité récentes 1 timbre fiscal à 150,- Francs 1 extrait d'acte de naissance
Passeport	Mairie ou commissariat de police Renouvellement : Premier :	2 photos identité récentes Timbre fiscal 350,- Francs Passeport périmé 2 photos identité récentes Timbre fiscal à 350,- Francs Carte d'identité Fiche individuelle d'Etat Civil

INFORMATIONS PRATIQUES

PERMANENCES CAISSE PRIMAIRE D'ASSURANCE MALADIE

=====

VOTRE CAISSE PRIMAIRE SE RAPPROCHE DE VOUS

La Caisse Primaire d'Assurance Maladie (Sécurité Sociale) assure une permanence tous les JEUDIS DE 15 H 15 A 16 HEURES dans les locaux de notre Mairie.

Madame Bernadette ZIMMERMANN se tient à la disposition de tous les Assurés Sociaux pour :

- Les aider à compléter leurs feuilles de soins ou tout autre document nécessaire à l'exploitation de leur dossier
- Créer ou mettre à jour leur dossier ainsi que leur carte d'assuré social
- Délivrer les formulaires nécessaires en cas de départ à l'Etranger
- Les informer, les conseiller et trouver une solution à tout problème relatif à l'Assurance Maladie, Maternité, Accident du Travail, Invalidité, Décès
- Réceptionner les feuilles de soins en vue de leur règlement.

La C.P.A.M. cherche, de cette façon, à se rapprocher de ses usagers et à leur simplifier toute démarche.

N'HESITEZ PAS A RENDRE VISITE A SON AGENT, LE MEILLEUR ACCUEIL VOUS SERA RESERVE !

PERMANENCES DE L'ASSISTANTE SOCIALE

=====

Tous les Mardis de 9 H à 11 HEURES
à la Mairie de GUEWENHEIM.

En cas d'urgence : vous pouvez appeler à THANN
au 89 37 17 86

INFORMATIONS PRATIQUES

M A I R I E

HEURES D'OUVERTURE DU SECRETARIAT

=====

LUNDI

9 H A 11 HEURES

et

17 H A 19 HEURES

MARDI MERCREDI ET VENDREDI

9 H A 11 HEURES

JEUDI

9 H A 11 HEURES

et

15 H A 17 HEURES

ET SUR RENDEZ-VOUS.

PERMANENCES MAIRIE

=====

Monsieur JORDY / MAIRE
Mardi et Jeudi 18 H 30 à 19 HEURES

Monsieur MATTAUER / ADJOINT
Lundi au Vendredi 8 H à 9 HEURES

Monsieur EHRET / ADJOINT
Mercredi 17 H A 18 HEURES

Monsieur PETON / ADJOINT
Lundi au Vendredi 8 H A 9 HEURES.

ET SUR RENDEZ-VOUS

Tél : 89 82 52 03